
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2021 – 595 DU 12 NOVEMBRE 2021

portant nomination de monsieur **Christophe Ayinla Dohèto AVOGNON** en qualité de Conseiller à l'Energie du président de la République

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du Gouvernement ;

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Christophe Ayinla Dohèto AVOGNON** est nommé Conseiller à l'Energie du président de la République.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 12 novembre 2021

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Ministre d'Etat